

**AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT N° 2525**

Objet : Entrée en vigueur du règlement d'emprunt 2525

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Me Jason Prévost, assistant-greffier, que le Conseil de la Ville de Côte Saint-Luc a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 11 février 2019 le règlement d'emprunt numéro 2525 intitulé:

« Règlement 2525 autorisant un emprunt de 263 000\$ pour l'achat et l'installation d'un dôme de garage situé au 7001, chemin Mackle »

L'objet du règlement vise à autoriser un emprunt de 263 000\$ pour l'achat et l'installation d'un dôme de garage situé au 7001, chemin Mackle.

N'ayant pas reçu de demande valide d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter lors de la tenue du registre le 29, 30, 31 janvier et le 1^e février 2019, le règlement est donc réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le règlement d'emprunt 2525 a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 13 mars 2019.

Le règlement 2525 est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville situé au 5801, boulevard Cavendish, durant les heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Ledit règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à la Ville de Côte Saint-Luc, ce 24 avril 2019.

Maître Jason Prévost
Assistant-greffier

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec moi au 514-485-6800 ou à jprevost@cotesaintluc.org

**PUBLIC NOTICE
BY- LAW NO. 2525**

Object: Coming into force of loan by-law 2525

PUBLIC NOTICE is hereby given by the Undersigned, Me Jason Prévost, Assistant City Clerk, that the Côte Saint-Luc City Council adopted, at its Regular Meeting held on February 11, 2019, loan by-law number 2525 entitled:

“By-Law 2525 authorizing a loan of \$263,000 for the purchase and installation of a garage dome located at 7001 Mackle Road”

The object of the by-law is to authorize a loan of \$263,000 for the purchase and installation of a garage dome located at 7001 Mackle Road.

No valid request for approval by way of referendum having been received from the qualified voters during the Register held on January 29, 30 and 31, and February 1, 2019, said by-law is therefore deemed approved by the aforementioned qualified voters.

Loan by-law 2525 was approved by the Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation on March 13, 2019.

Loan by-law 2525 may be consulted at the City Hall, located at 5801 Cavendish Boulevard, during regular office hours, said hours being Monday through Friday between 8:30 a.m. and 4:30 p.m.

Said by-law comes into force according to law.

Given at the City of Côte Saint-Luc, on this 24th day of April 2019.

Maître Jason Prévost
Assistant City Clerk

For further information, please contact me at 514-485-6800 or at jprevost@cotesaintluc.org